



Beziers, jeudi 7 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04041

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°CAB-SSI-2022-186

Feux d'artifices**Spectacle Pyrotechnique****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)** **- le 13/07/2022 de 19:00 à 23:59**

- o Canal du Midi
entre les pk 65 et pk 65,909

Une interdiction de stationner (rive droite) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 12/07/2022 à 19:00 au 14/07/2022 à 09:00

- o Canal du Midi
entre les pk 65 et pk 65,28 - Rive droite

Commentaire :

Conformément à l'arrêté préfectoral n°CAB-SSI-2022-186 signé le 8 juillet 2022, Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de l'interdiction de stationner en rive droite entre le PK65 (pont vieux) et PK 65,28 (cale sèche), Commune de Castelnaudary, entre le 12 juillet 19h et le 14 juillet 9h00 en raison de l'organisation d'un feu d'artifice par la commune.

Egalement, la navigation est interdite entre le PK65 (pont vieux) et PK 65,909 (écluse Saint Roch), Commune de Castelnaudary, le 13 juillet de 19h à 23h59 en raison de l'organisation d'un feu d'artifice par la commune.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

Service Territorial Midi, Pont Rouge - Avenue du Prado, 34500 BEZIERS
Tél : 04 67 11 81 30 - Fax : 04 67 76 30 64

Date limite d'affichage :

15/07/2022

Adjoint au Chef de Service

Signé

Frédéric CAUMEIL